

SAINT MAURICE de REMENS -01500

Grand débat – Soirée du 05 mars 2019

### L'organisation de l'état et des services publics

Animé par Monsieur Bernard LOBIETTI, Président des Anciens Maires et Adjoints de l'Ain

« Je crois aux actes et non pas aux grands mots » Antoine de Saint Exupéry

Les organisations qui sont chargées de la collecte des fonds ne sont pas structurées et les entrepreneurs et les artisans craignent pour le financement de leur formation obligatoire

Il y a un temps de réaction trop long des services de l'état pour apporter une assistance aux personnes dans le besoin.

Supprimer plus de postes au niveau des hauts fonctionnaires qu'au niveau de la base

Il faut regarder le mille feuilles administratif, l'empilage des structures, comme des Communauté de Communes et des Régions de plus en plus grandes : la loi NOTRE pour faire des économies

Les anciens Présidents de la République coûtent beaucoup trop chers. Diminuer les avantages liés à la fonction : présidents de la république, ministres,.... L'exemplarité des anciens présidents et hauts fonctionnaires.

Moins de députés, moins de sénateurs, moins de ministres, c'est faisable.

Diminuer le nombre d'élus, c'est diminuer la représentativité car un député coûte 16€/an par habitant. Il faut tout de même payer correctement les élus. Définir le périmètre des services publics afin de bien déterminer ce que c'est.

Les petites communes font tous les jours du service public, du social, trouver du travail à nos jeunes, ... c'est un vrai service public. Un autre avis qu'il faut laisser les petites communes car c'est un service de proximité.

Le problème de suppression des « Trésoreries », des gares comme Meximieux et Montluel, des services de proximité.

La fracture numérique, mettre à disposition un service pour les personnes qui ne maîtrisent pas l'outil. Des pénalités si l'on paie par chèque alors que l'on ne dispose pas d'internet.

La dématérialisation : l'obligation de devoir faire ses déclarations : impôts, pôle emploi, caf .... La révolution numérique s'est faite, mais il aurait fallu laisser le choix pendant environ 15 ans pour avoir un temps d'adaptation pour une certaine tranche de la population.

Amélioration du délai au niveau des communes pour avoir un passeport ou une carte d'identité.

Le même métier avec un statut différent et c'est le client qui paie. Les administrations ne sont pas assez au point pour répondre, des dysfonctionnements. C'est la conséquence de la dématérialisation, une distance avec le sujet car les personnes ne sont plus en contact avec les administrés. Une accumulation des lois, des décrets et ça fait le bonheur des fiscalistes !

Il faudrait qu'il y ait des contrôles sur les décrets d'application. Des décrets et des lois de finances qui sont trop souvent pris dans l'urgence.

La désertification de certains villages et les problèmes de déplacement lorsqu'il faut aller chez le médecin, prendre un train, aller à l'école ... C'est à contresens des économies d'énergie que l'on nous demande. Le transport en commun est une cause nationale notamment dans les campagnes.

Chaque citoyen doit avoir le même droit au niveau médical pour une même pathologie au niveau des remboursements (différence entre départements). L'actualisation de la nomenclature des actes datant pour certains de 1975. Transparence sur les coûts réels des services afin de sensibiliser les bénéficiaires (exemple du coût d'un accueil aux services d'urgence)

Conseil économique et social et sous-préfectures à supprimer.

Favorable à supprimer un niveau entre les communes, les communautés de communes et le département : un échelon de trop

La constitution française est la plus longue avec ses 377 articles. Interdire les grands magasins étrangers comme Amazon et faire disparaître les banques étrangères.

La différence de traitement entre les salariés publics et les privés. Un système inégalitaire entre les deux (Exemple de la maladie).

35 personnes dans l'amphi pour voter une loi qui va entraîner de profonds changements puisque c'est l'école obligatoire à compter de 3 ans, donc l'obligation pour les communes d'avoir une ATSEM (coût supplémentaire), mais également la possibilité pour tout un chacun de se présenter à Pôle emploi et de devenir enseignant : détérioration du service public actuel, apport de solutions qui n'en sont pas. On prend des technocrates en haut de la pyramide qui ne connaissent « rien » au lieu de prendre des gens compétents en bas !

Il faut quand même garder à l'esprit la chance que nous avons d'avoir une Sécurité Sociale, la gratuité de l'enseignement, un système de retraite et d'autres services et se poser la bonne question : Comment les garder ? Il serait bien de savoir

Pertinence d'une décision prise dans une loi : faire une étude d'impact. On continue à complexifier au lieu de simplifier : lorsque l'on veut lancer une opération, on commence à s'interroger dans les petites communes sur tous ce que l'on va devoir faire pour bien être dans les normes.

La fiscalité : L'impôt sur le revenu pour tous, même si c'est symbolique.

Le vote devrait être obligatoire.

Ce n'est pas forcément une bonne idée, mais reconnaissance du vote blanc, et plus de proportionnelle.

Seulement deux personnes de moins de 40 ans et actives dans la salle alors que nous sommes là à parler de l'avenir ! C'est un vrai débat ! Il y a un vrai problème intergénérationnel.

Suppression des « parachutes dorés » du grand patronat.